



## CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 | RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 : MODALITÉS PRATIQUES

Rédigé le vendredi 28 août 2020  
À l'intention des familles

### Ecole maternelle Arc en Ciel

80 av. Noël Célestin Cunnac  
31 660 Buzet s/ Tam

Téléphone  
05 34 26 50 31

Mél.  
[ce.0312144m@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312144m@ac-toulouse.fr)

Web  
<https://buzet-sur-tam.fr/ecole-maternelle/>

Madame, Monsieur,

A quelques jours de la rentrée, élus, personnels communaux, représentants de parents d'élèves, personnels de l'enseignement, monsieur Filéri et moi-même, sommes tous mobilisés pour offrir à vos enfants, dans le contexte particulier que nous traversons, une rentrée des classes sereine et propice aux apprentissages.

Dans l'élaboration de ces modalités, les cinq critères suivants ont été pris en compte :

1. Les règles de la distanciation physique
2. L'application des gestes barrières
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation des élèves et des personnels à la distanciation physique et aux gestes barrières

Au-delà de cette logique d'élaboration, il nous paraît indispensable de vous informer le plus clairement possible sur les modalités de cette rentrée que nous avons prévue pour l'école maternelle. C'est l'objet de cette note d'information qui détaillera également, dans un objectif de synthèse, l'organisation sur les temps périscolaires.

Ce protocole est évolutif en fonction des constats de début d'année et/ou de l'évolution de la situation sanitaire.

Votre rôle est essentiel afin de garantir une rentrée sereine pour vous et votre enfant.

---

### **1. CALENDRIER : UNE REPRISE POUR TOUS LE MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE MS, GS ; rentrée échelonnée pour les PS.**

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

En ce début d'année scolaire, les priorités sont d'accueillir vos enfants pour lesquels il s'agit parfois d'une première rentrée, d'évaluer les élèves afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages.

---

### **2. LE PREALABLE A UN RETOUR DE VOTRE ENFANT**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire.

**Les parents doivent, dans ce cas, m'en informer et en informer Madame Azema, Directrice de l'Alae.**

Les personnels (enseignants, animateurs, personnels techniques) procèdent de la même manière.

---

### **3. LES REGLES DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE**

Les surfaces des classes, des salles de restauration cloisonnées, des salles périscolaires offrent des conditions d'accueil confortables.

Le déménagement d'une partie du mobilier, de jeux, un réagencement des classes et des salles, nous permettent donc d'organiser les espaces cités ci-dessus, de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Il ne s'agit pas d'imposer une distanciation, elle n'est plus obligatoire, mais d'augmenter l'espace dont dispose les enfants.

---

#### 4. L'APPLICATION DES GESTES BARRIERE : LES ELEVES

##### LAVAGE DES MAINS :

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

##### CONTROLE DE TEMPERATURE

Des thermomètres sans contact permettent de vérifier, au besoin, la température des élèves.

##### PORT DU MASQUE POUR LES PERSONNELS :

Il est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

##### PORT DU MASQUE POUR LES ELEVES :

Pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque est à proscrire.

##### VENTILATION DES CLASSES & AUTRES SALLES :

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés plusieurs fois dans la journée :

1. le matin avant l'arrivée des élèves,
2. pendant chaque récréation,
3. au moment du déjeuner
4. pendant le nettoyage des locaux.

Cette aération dure 15 minutes *à minima*.

---

#### 5. LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES

##### TRANSPORTS SCOLAIRES :

La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est pas obligatoire.

##### ENTREES ET SORTIES :

- 3 entrées et sorties distinctes dédiées pour éviter la concentration et le brassage.

Nous vous rappelons à cet effet que votre rôle est essentiel dans le respect de la distanciation sociale qui s'impose à nous.

Le masque et les gestes barrières doivent être appliqués même aux abords de l'école.

Portillon maternelle	PS (Mme Valentin-classe 1) PS/MS (Mme Mézerette-classe2)
Portillon Alae (parking tennis)	MS (Mme Louchart-classe 5)
Grand portail	MS/GS (Mme Guidicelli-classe 3) GS (Mme Cheyrouze-classe 4)

- Pour les sorties, la charge émotionnelle est importante pour les enfants en maternelle. Néanmoins, la sécurité doit être une priorité pour tous, nous vous rappelons, par conséquent, que les enfants seront amenés jusqu'au portail et appelés en bon ordre afin d'être remis à ses parents ou à la personne désignée par la fiche de renseignement.

Là encore, nous vous invitons au civisme, à la distanciation sociale et vous rappelons la nécessité de porter un masque.

**RECREATIONS :**

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

La météo étant incertaine pour cette rentrée, une organisation « **2 temps différents** », « **2 zones distinctes** » a été privilégiée à une organisation « 2 temps, 3 zones incluant l'espace herbeux ». Le conseil des maîtres se réserve la possibilité d'élargir le dispositif à cette zone.

**2 temps :**

	Horaires	
Matin	10h10-10h40	PS (Mme Valentin-classe 1) PS/MS (Mme Mézerette-classe2)
	10h45-11h15	MS (Mme Louchart-classe 5) MS/GS (Mme Guidicelli-classe 3) GS (Mme Cheyrouze-classe 4)
Après-Midi	14h30-14h50	PS/MS (Mme Mézerette-classe2) MS Mme Louchart-classe 5
	14h50-15h20	MS/GS Mme Guidicelli-classe 3 GS Mme Cheyrouze-classe 4

\*Les PS ne sortent pas en récréation après la sieste.

Les passages aux toilettes se font dans des zones distinctes dans la limite du possible afin de limiter les contacts.

**2 zones :**

Matin	Zone 1 : cour (1/2)*	Zone 2 : cour (2/2)*	Zone 1 : cour (1/2)*	Zone 2 : cour (2/2)*
	<i>Lundi/mardi/mercredi</i>	<i>Lundi/mardi/mercredi</i>	<i>Jeudi/vendredi</i>	<i>Jeudi/vendredi</i>
10h10-10h40	PS Mme Valentin-classe 1	PS/MS Mme Mézerette-classe2	PS/MS Mme Mézerette-classe2	PS Mme Valentin-classe 1
10h45-11h15	MS Mme Louchart-classe 5	MS/GS Mme Guidicelli-classe 3 GS Mme Cheyrouze classe 4	MS/GS Mme Guidicelli-classe 3 GS Mme Cheyrouze classe 4	MS Mme Louchart-classe 5

Après-midi	Zone 1 : cour (1/2)*	Zone 2 : cour (2/2)*	Zone 1 : cour (1/2)*	Zone 2 : cour (2/2)*
	<i>Lundi/mardi</i>	<i>Lundi/mardi</i>	<i>Jeudi/vendredi</i>	<i>Jeudi/vendredi</i>
14h30-14h50	PS/MS Mme Mézerette-classe2	MS Mme Louchart-classe 5	MS Mme Louchart-classe 5	PS/MS Mme Mézerette-classe2
14h50-15h20	MS/GS Mme Guidicelli-classe 3	GS Mme Cheyrouze classe 4	GS Mme Cheyrouze classe 4	MS/GS Mme Guidicelli-classe 3

\* Le découpage des zones de la cour sera entériné lors de la journée de prérentrée des enseignantes.

## PERISCOLAIRE

### Le protocole détaillé périscolaire figure en pièce jointe

#### ACCUEIL ALAE-matin:

Comme pour le temps scolaire, l'accueil des enfants se fera en fonction des classes.

- 1 salle d'accueil pour les classes 1 et 2. La salle d'accueil étant divisée en espace-classe pour la prise des goûters notamment.  
Une zone de cour de récréation est associée à ce premier groupe.
- 1 salle d'accueil pour les salles 3,4 et 5 selon les mêmes modalités.  
Une zone de cour de récréation est associée à ce deuxième groupe.

#### RESTAURATION LE MIDI :

#### Les repas sont pris par un groupe classe dans un espace dédié.

Il y a trois salles disponibles pour la maternelle :

Salle 1 : salle côté cuisine-PS classe 1

Salle 2 : salle côté vitré 1- PS/MS classe 2 puis MS classe 5-

Salle 3 : salle côté vitré 2- MS/GS classe 3 et GS classe 4- chaque classe a une zone définie

Une organisation « 2 services », « 2 zones de récréation distinctes » (identiques à l'organisation des services de récréation) :

classe	Nombre d'enfants max	12h00-12h45	12h45-
PS-1	25	Repas salle 1	Sieste
PS/MS-2	24	Repas salle 2	Sieste PS Récréation MS
MS/GS-3	23	Récréation zone 1	Repas salle 1
GS-4	26	Récréation zone 1	Repas salle 1
MS-5	25	Récréation zone 2	Repas salle 2

De 13h35-13h45, les enseignantes prennent le relai du périscolaire en classe. Madame Valentin

#### GARDERIE DU SOIR ALAE:

Comme pour le temps scolaire, l'accueil des enfants se fera en fonction des classes.

- 1 salle d'accueil pour les classes 1 et 2. La salle d'accueil étant divisée en espace-classe pour la prise des goûters notamment.  
Une zone de cour de récréation est associée à ce premier groupe.
- 1 salle d'accueil pour les salles 3,4 et 5 selon les mêmes modalités.  
Une zone de cour de récréation est associée à ce deuxième groupe.

---

## 6. LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTIION DES LOCAUX

Chaque salle est nettoyée et désinfectée le soir après la classe et la garderie par une entreprise extérieure.

Un nettoyage des « points de contact » (poignées de wc, de portes d'entrées, des robinets de lavabos des wc...) est effectué au moins une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

---

## **7. LA FORMATION DES ELEVES**

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, l'utilité du port du masque pour les adultes qui leur font face ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.

Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Une attention particulière est apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrières et de distanciation. Les personnels AESH, en collaboration avec l'enseignant reprennent et adaptent cette information pratique.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

---

## **8. EN CAS DE SYMPTOMES CHEZ UN ELEVE**

L'élève est immédiatement isolé et sous surveillance jusqu'à son retour à domicile ou à sa prise en charge médicale.

Les gestes barrière sont respectés.

Vous êtes avertis sans délai afin de pouvoir venir chercher votre enfant en respectant les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Avec vous, nous mettons tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles tout en préservant la qualité relationnelle qui doit exister entre les familles, les enfants et l'école. Cette rentrée malgré sa particularité doit rester sereine et vous pouvez être assurés que tout sera fait pour garantir le bien-être de votre enfant.

Je souhaite à chacun d'entre vous, parents et enfants, une excellente rentrée.

Véronique VALENTIN,  
Directrice de l'école maternelle Arc en Ciel